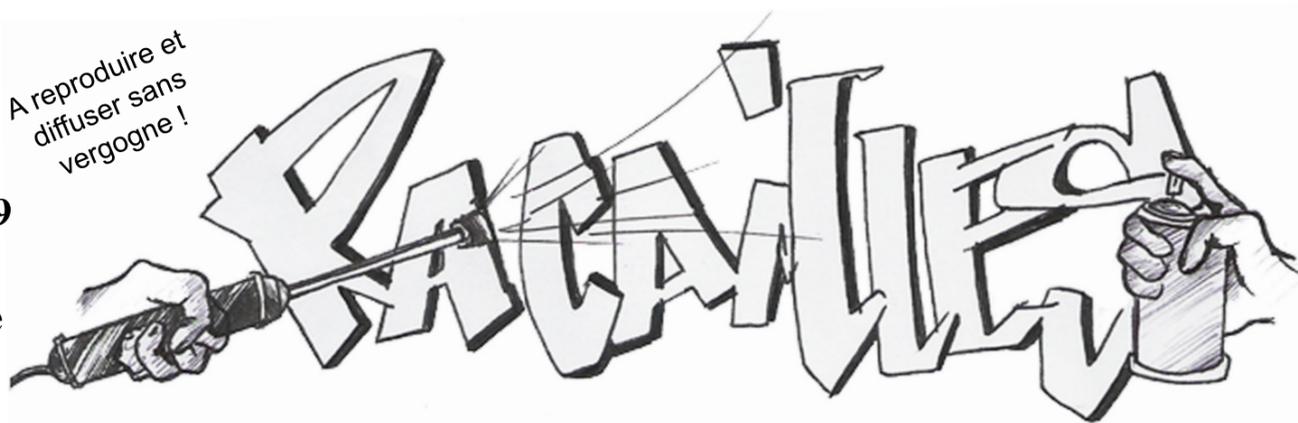


A reproduire et diffuser sans vergogne !



Agence de Presse Racailles-Résistances (AP2R)

Le journal des Révolutions ! (d'après Lamartine...)



Lanceur de lacrymogène Cougar - Grenade MP7 et MP7 commando - Famas - ...



"Vous souhaitez faire taire l'Afrique et le Gabon ? Faites comme Bongo père et fils, achetez des armes françaises de qualité !"

Nobel Sport et la Manufacture d'Armes de Saint-Étienne ainsi qu'Alsetex

Brèves et R'humeurs...

- Hortefeux croit se refaire une virginité sur le dos du préfet Giraud de Langlade... C'est ce qu'on appelle se faire enculer...
- Le principal souci du PS de cette rentrée : connecter le Modem avec le PC.
- Cette année la rentrée est chaude... sur la plage, pas dans la rue !
- La Révolution est en marche : SIM est mort, une grosse tête de moins.
- Les rédacteurs de ...
- ... Racailles sont encore en vacances...
- ... vous n'aurez pas d'autres brèves et r'humeurs dans ce numéro...
- ... et pis c'est tout !

EDITO

Bah voilà ! En route pour une troisième saison de la trépidante aventure du journal Racailles. Cette année, comme vous avez pu le voir dans la bande annonce, sera encore chargée en gaz CS, mais aussi en tirs de flashball sur des enfants et du tazer pour les parents. Paraitrait même qu'il y a une offre promotionnelle sur les grenades à main avec projectiles en caoutchouc (ceux-là mêmes qui furent testés le 5 mai sur les pelouses du Campus I). Alors pour célébrer ces instants magiques et rendre la pareille, on va nous aussi user l'artifice. Nos équipes seront de tous les fronts, de tous les combats... Allant narguer l'info dans les catalogues IKEA, La Redoute et les 3 Suisses, vous retransmettre les meilleures affaires pour décorer façon anarchic les plus beaux couloirs de vos bâtiments bloqués. Cette saison marque le pas d'une transition vers des manifestations de qualité, où les revendications seront affichées sur papier recyclé en utilisant des revendications tout autant recyclées. On fera du vieux avec du neuf. En bref, ce qu'il faut pour amadouer les conservateurs de toutes les contrées (je pense bien sûr au bien aimé acide benzoïque E210 et notre ami dicarbonate de diméthyle E242) pour offrir à cette belle France la compréhension nécessaire pour l'équilibre des couleurs (je pense bien sûr au bleu

salathréne E130 ainsi qu'au rouge amarante E123), Alors pour ceux à qui cet éditto laisse un goût amer, ils n'auront qu'à s'orienter vers l'acide citrique E330, et ça ira mieux, c'est aussi ça l'artifice. Faire croire qu'en mettant les bons mélanges la domination des strates sociales peut se maintenir... Mais bon... Y a quand même certains mélanges qui sont un brin explosifs. A cette phrase, les RG, le FSB, la CIA et la Bisounours Agency, bavent et sortent nos profils psychologiques... et commencent à baliser en se rendant compte qu'on est bien plus stable et pacifique que les personnes qui sont au dessus d'eux dans leurs joyeuses hiérarchies (qui chient beaucoup d'ailleurs... vous êtes priés de laisser vos merdes ailleurs que sur les pelouses de nos campus merci). C'est aussi ça user l'artifice, faire en sorte qu'ils n'en aient plus en stock. Tu pleures le bleu ? Malgré tes oeillères ça se voit. Maigre compensation pour le sang que vous avez versé. Ca signifie au moins que tu as une conscience... Alors reprend le sourire, quand un sans-papier ou un jeune banlieusard risquera de se faire arrêter, plutôt que de le faire crever, résiste, aide-toi et Racailles t'aidera.

François-Régis Chips

Envoyez vos contributions : red-racailles@no-log.org

Agenda

Lundi 7 septembre :

- Sortie du numéro 48 du journal Racailles.

Mardi 8 :

- AG du CLIC à 18h rdv au phénix à l'université de caen campus 1.

Mercredi 9 :

- 8 ans que le complexe militaro-industriel mondial a assassiné Massoud.

Jeudi 10 :

- La terroriste anarcho-autonome Michèle Alliot-Marie fête ses 63 ans, quel dommage que l'âge de la retraite soit maintenant à 65 ans

Vendredi 11 :

- Michel Drucker est à Deauville pour son émission "Europe 1 Studio". On amènera nos chiens, même si il y a ce qu'il faut sur place... La CRS 51 d'Orléans n'est pas loin, le Pastis 51 non plus !
- Il y a 8 ans, G.W Bush passait son tour...
- 38 ans que les américains ont assassiné Salvador Allende. Décidément, ils aiment bien cette date pour tout faire péter les ricains.

Samedi 12 :

- Mylène Farmer fête ses 48 ans,

Dimanche 13 :

- "Presqu'île en fête", la fête du port en plein ramadan...

Lundi 14 :

- Sortie du numéro 49 du journal Racailles.

Otages depuis 855 jours

Retour sur l'évacuation des sans papier à la Bourse du Travail en juin par les forces de l'ordre et du service d'ordre de la CGT :



Paris le 26 juin 2009, les sans-papiers protestent contre leur évacuation de la Bourse du Travail.

Photographie prise par S. POUZET

Depuis 14 mois, nous avons trouvé refuge dans la maison des Travailleurs, l'annexe Varlin de la Bourse du Travail, pour organiser notre lutte en vue de la régularisation des travailleurs sans papiers. Hier matin, mercredi 24 juin à 11 heures 30, alors qu'une grande partie des membres des collectifs étaient en manifestation, comme tous les mercredis et vendredis, une centaine de gros bras de la CGT, armés de gaz lacrymogènes et de planches de bois, ont tenté d'évacuer les membres de la coordination restants, hommes, femmes et enfants. Nous nous sommes réfugiés dans la salle de conférence. Les voisins alertés par les bruits de la bagarre ont appelé la police ; c'est entourés de CRS et de gendarmes que nous sommes sortis de la Bourse avec nos affaires. Nous avons vécu plusieurs heures, jusqu'à minuit, entourés d'un cordon de police menaçant, interdisant le passage d'eau et de nourriture. Depuis hier après-midi, environ 600 travailleurs sans papiers campent sur le trottoir devant la Bourse du travail. Jusqu'alors

aucun lieu alternatif n'a été trouvé. - Nous dénonçons vigoureusement l'intrusion féroce du service d'ordre de la CGT, qui a entraîné l'hospitalisation de 4 personnes, dont des femmes et des enfants (2 personnes sont encore actuellement à l'hôpital) et l'arrestation de 8 membres du collectif relâchés en fin de soirée.

Que les associations et syndicats qui conditionnaient leur soutien à notre sortie de ces lieux tiennent parole maintenant que nous sommes dehors et nous rejoignent pour trouver collectivement une solution à cette situation inacceptable.

L'heure de vérité a sonné : chacun, organisation, parti, syndicat, individu, sera jugé sur ce qu'il dit, et surtout sur ce qu'il FAIT.

CSP75,
le 25/06/2009 à 18h12.

Paris, le 24 juin 2009. *L'aventure de l'occupation de la Bourse du Travail par la Coordination du CSP 75 a pris fin cet après-midi. Ce soir, les dizaines de membres du Collectif, parmi lesquelles de nombreuses femmes et leurs enfants, dormiront dehors... si ils-elles ne sont pas arrêté-e-s et conduit-e-s en centre de rétention avant par les importantes forces de police présentes rue Charlot.

Les occupant-e-s de la Bourse du Travail ont été délogé-e-s un peu plus tôt dans la journée par un commando d'hommes cagoulés qui les ont selon Sissoko, l'un des porte-parole du CSP 75, *''attaqué à coup de marteau et de lacrymo. Certains ont d'ailleurs été blessés''*.

En début de soirée, la CGT a confirmé, dans un communiqué de presse, avoir *''contribué à mettre un terme à l'occupation de l'annexe Eugène Varlin, de la Bourse du travail de Paris investie depuis le 2 mai 2008 par des travailleurs sans-papiers.'''*

Conscients que cette occupation a pu faire peser sur l'action syndicale un poids non négligeable, la Fasti regrette ce dénouement et s'interroge sur cette

décision d'expulsion et son opportunité : pourquoi avoir livré-e-s à la rue des hommes, des femmes et des enfants dont l'existence était déjà si précaire ? Les voilà encerclé-e-s par des centaines de CRS qui n'attendent plus qu'un ordre pour les conduire en CRA. Et sur cette question, Brice Hortefeux, qui fut le premier Ministre de l'Immigration et de la Chasse aux Sans papiers, a sûrement la statistique qui le démange...

Au-delà de la querelle qui opposait la CGT et le CSP 75, c'est la question de la place des luttes autonomes des migrant-e-s pour leurs Droits qui se pose. La FASTI, fidèle à ses convictions, continuera de soutenir toutes les luttes autonomes des migrant-e-s pour leurs Droits. Elle témoigne aujourd'hui toute sa solidarité aux hommes et aux femmes du CSP 75 qui n'ont jamais faibli dans leur combat

La Fasti exige la régularisation immédiate de toutes les personnes sans papier et l'abolition du CESEDA.

Le Bureau Fédéral de la FASTI

Communiqué de l'Union départementale CGT de Paris, jeudi 25 juin 2009.

Les syndicats CGT de Paris ont contribué à mettre un terme à l'occupation de l'annexe Eugène Varlin, rue Charlot, de la Bourse du travail de Paris investie depuis le 2 mai 2008 par des travailleurs sans-papiers, sur l'initiative de la Coordination 75 des collectifs de sans-papiers.

Dès le début de cette occupation, les délégués de la Coordination des sans-papiers 75 ont interdit tout contact entre ces travailleurs sans-papiers et la CGT, ses militants et les autres syndicats. Ces délégués ont cultivé l'idée que cette occupation de la Bourse du travail permettrait la régularisation des travailleurs sans-papiers isolés. C'est volontairement qu'ils ont conduit dans une impasse ces travailleuses et ces travailleurs qui, comme d'autres, auraient pu faire le choix de s'organiser dans les syndicats pour mener des luttes collectives à l'entreprise.

C'est parce que nous ne pouvions laisser perdurer cette occupation stérile que le mouvement syndical parisien a décidé de sortir ces femmes et ces hommes de cette impasse, et ce, sans faire appel aux forces de l'ordre.

L'intransigeance des responsables de la Coordination 75 a été constatée à plusieurs reprises à l'occasion des nombreuses réunions qui, sur l'initiative de la CGT, ont rassemblé les Unions départementales CGT, CFDT, FO, FSU et Solidaires, les associations de soutien aux travailleurs immigrés (Ligue des droits de l'homme, Autre monde, GISTI, RESF, CIMADE ...) et la coordination 75 des sans-papiers.

Les syndicats et les associations ont réalisé des actes concrets :

- participation de la coordination 75 à la délégation qui a été reçue par le représentant du Préfet à l'occasion de la manifestation du 11 juin 2008 organisée par la CGT devant la Préfecture de police de Paris,
- par courrier en date du 23 juin 2008, à la demande de la coordination, les syndicats et les associations ont saisi le ministre de l'Immigration d'une demande de rencontre au sujet des travailleurs isolés en difficultés pour obtenir des contrats de travail de leurs employeurs (1300 dossiers ont été recensés),
- le 3 juillet 2008, à l'occasion d'une nouvelle manifestation à l'initiative de l'UD CGT de Paris, la Coordination a fait partie de notre délégation et date a été prise avec les représentants du Préfet de police de Paris pour la remise de leurs dossiers. Deux réunions à la Préfecture ont suivi, en présence et avec l'appui du secrétaire général de l'Union départementale CGT de Paris.

Ils ont formulé des propositions

- parrainage par les syndicats des dossiers relevant de la régularisation par le travail, y compris ceux des travailleurs individuels qui ne peuvent pas se mettre en grève,
- appui par les associations des dossiers des travailleurs non déclarés, sans contrat de travail ni bulletin de salaire,
- appui par le réseau RESF des dossiers des familles ayant des enfants scolarisés,
- étude de tous les dossiers par les associations et les syndicats, dans le cadre d'un travail en commun avec la Coordination des sans-papiers afin d'évaluer pour chacune

des personnes concernées les chances objectives de régularisation afin de réduire au maximum les risques encourus et procéder à la construction collective des dossiers.

Toutes ces propositions, pourtant très constructives et d'ordre pratique, ont été refusées par la Coordination au motif qu'il s'agissait de « leurs dossiers ». Qui peut comprendre une occupation motivée par un besoin d'aide et le refus de toute proposition ? Plus fondamentalement, comment comprendre que la coordination 75 des sans-papiers porte préjudice au mouvement syndical, et en particulier à la CGT, tout en faisant so-disant appel à son soutien ?

Ces derniers mois, nous avons même entretenu des contacts réguliers avec le Haut Conseil des maliens de France avec lequel plusieurs réunions de médiation ont eu lieu. A plusieurs reprises nous avons pensé que nous arriverions à trouver une issue positive par la signature d'un engagement pour des luttes communes et la construction d'un rapport de force unitaire, mais en vain !

Que signifiait donc cette occupation qui, au fil des jours, était devenue un « squatt » dont nous ne voyions pas la fin ? Qui avait intérêt à cette occupation mise en œuvre deux semaines après la grande grève des salariés sans-papiers déclenchée, le 15 avril 2008, dans plusieurs dizaines d'entreprises d'Ile de France ? Qui gênons-nous et à qui faisons-nous de l'ombre ?

En tout état de cause, s'avérant sans effet sur les pouvoirs publics et le patronat, s'avérant surtout sans issue et paralysant l'activité des syndicats par la spoliation de la majeure partie de leurs locaux (sept salles de réunions, deux imprimeries, entrave à l'accès normal du site aux salariés et syndicats parisiens...), cette pression insensée sur le mouvement syndical, et la CGT en particulier, ne pouvait durer. C'est pourquoi, les syndicats CGT de Paris ont décidé d'y mettre fin avec la certitude d'avoir tout tenté par le dialogue.

La lutte se poursuit

La CGT, qui se bat quotidiennement aux côtés des travailleurs sans-papiers, comme aux côtés de tous ceux qui luttent dans ce pays, ne pouvait continuer à être prise pour cible. Elle devait retrouver la plénitude de ses moyens et faire cesser cette pression inadmissible parce que totalement injuste. Les responsables du désespoir des sans-papiers sont, eux, les véritables adversaires, mais ils sont ailleurs ! Il s'agit de ceux qui ont la culture du résultat et appellent à faire du chiffre en remplissant centres de rétention et charters et de ceux qui, trop souvent, profitent de l'existence d'une « armée » de travailleurs sans-papiers et sans droits, donc exploitables à merci : gouvernement et patronat !

La lutte commencée à Paris, en février 2008, avec les salariés sans-papiers du restaurant « La grande Armée » a permis la régularisation de plus de 2000 salariés.

La CGT poursuivra son combat pour la régularisation de tous les autres.

Procès d'un manifestant le 1 septembre 2009, en marge de la manifestation du 19 mai lors de la lutte anti-LRU :



Mardi 1er septembre, jour de rentrée. C'est aussi la date du procès de M., un étudiant en troisième année de biologie qui comparait devant le tribunal de grande instance de Caen pour "participation avec arme à une manifestation ou réunion publique". Il ne le sait pas encore mais cette journée sera longue. En effet, il est convoqué à 13h30 mais ce n'est qu'à 20h15 qu'il se présente devant la juge nouvellement nommée à Caen. La faute à une affaire de règlement de comptes sur fond de drogues qui dégénère devant le tribunal et qui nécessite l'intervention de la police et la suspension des séances. Du coup, l'ambiance est plus détendue quand le procès débute.



La présidente du tribunal commence par rappeler les faits reprochés à M. et les conditions de son arrestation. Lors de cette manifestation du 19 mai dernier, les étudiants avaient décidé de rejoindre les salariés du secteur de la santé qui étaient rassemblés devant l'Agence Régionale d'Hospitalisation (A.R.H) dans le quartier de la Guérinière. Les forces de l'ordre ont empêché, dans un premier temps, la jonction entre les deux secteurs en lutte mais ont finalement cédé sous la pression des personnels de santé. Mais la tension a quand même monté d'un cran à cause des CRS chauffés à blanc. Les étudiants sont chargés une fois et se retrouvent dans le quartier de la Grâce de Dieu. C'est alors que le cortège se dirige vers le centre ville afin de regagner le campus 1 que M. et un de ses amis se détachent du cortège. Les policiers qui suivent la manif les voient se diriger vers des lattes de bois qu'ils saisissent. Les policiers décident alors de les contrôler. Lors de la fouille, ils trouvent dans le sac à dos de M. un sac noir rempli de 69 balles de golf (selon le procès verbal), des lunettes de piscine, un bonnet en maille, un bandana et un masque de protection. Pour les policiers, ces deux étudiants sont susceptibles d'utiliser les lattes et les balles contre les forces de l'ordre. Ils les conduisent donc au commissariat. Lors de leur garde-à-vue, M. et son ami expliquent que les lattes de bois sont destinées à réparer leur canapé. "Par conscience professionnelle" comme le souligne la juge, les enquêteurs perquisitionnent leur appartement et constatent bel et bien que le canapé a plusieurs lattes en moins. Cette constatation faite, l'autre étudiant est relâché. Il reste à M. à expliquer la présence de ces balles de golf dans son sac. C'est ce qui lui demande la juge. Il répond timidement qu'il les a ramassées sur le campus avant le début de la manif, qu'une personne lui a demandé de les prendre dans son sac

mais sans connaître l'identité de cette personne. Il reconnaît devant la juge que c'était une erreur. Sur le reste du contenu de son sac, il explique qu'il faisait froid (pour le bonnet) et que les autres affaires étaient de se protéger de la police. Le procureur prend ensuite la parole et, en préambule, insiste sur le fait "qu'on a pas à faire à un criminel" (allusion aux affaires précédentes). Mais le procureur titille M. sur le fait qu'il a porté les balles de golf données par une personne dont il connaît pas l'identité mais dont ce dernier sait qu'il peut compter sur M. pour avoir les balles. De fait, M. se fait le complice potentiel d'un acte délictueux. Son avocat prend ensuite la parole pour démonter la démonstration du procureur. Il demande à son client à quoi étaient destinées finalement les balles. Il lui répond qu'il a entendu peu de temps après les faits qu'elles auraient pu servir à être lancées du haut du Gaillon en cas de charge des forces de l'ordre. Après cette explication, le procureur fait ses réquisitions. Il reconnaît une deuxième fois que M. n'est pas un fauteur de trouble connu et qu'il n'était pas là pour juger des idées. D'ailleurs, selon lui, cela est démontré par le fait qu'il n'y a eu que deux procès pour toutes les manifestations contre la loi Pécresse, preuve que la justice et la police n'arrêtent pas n'importe qui. Le procureur insiste sur le fait que les balles de golf peuvent servir de projectiles contre les forces de l'ordre « qui n'ont rien demandé à personne! » (sic). Il ajoute à son réquisitoire l'explication donnée par M. sur l'utilisation possible des balles : "l'idée même de faire dévaler des balles dans une rue, ça peut avoir des conséquences graves comme crever un oeil". Selon lui, ce genre d'attitude aboutit à un dévouement du droit de manifester. C'est pour cela qu'il demande 105 heures de travail d'intérêt général (T.I.G.). assorties de la confiscation des balles de golf.

L'avocat de M. plaide à son tour. Il est d'accord avec le procureur que si le délit est constitué, son client doit être condamné à 60 ou 70 heures de T.I.G. et l'exclusion de la mention de la condamnation au B2 (casier judiciaire, bulletin n02, accessible uniquement par l'administration). Mais selon l'avocat, l'arme par destination que sont les balles ne constitue pas, dans ce cas, le délit qui est reproché à son client. Il s'appuie sur l'article 132-75 du code pénal (Est une arme tout objet conçu pour tuer ou blesser. Tout autre objet susceptible de présenter un

danger pour les personnes est assimilé à une arme dès lors qu'il est utilisé pour tuer, blesser ou menacer ou qu'il est destiné, par celui qui en est porteur, à tuer, blesser ou menacer. Est assimilé à une arme tout objet qui, présentant avec l'arme définie au premier alinéa une ressemblance de nature à créer une confusion, est utilisé pour menacer de tuer ou de blesser ou est destiné, par celui qui en est porteur, à menacer de tuer ou de blesser.) . M. a été arrêté en dehors de la manif alors qu'aucune balle n'avait été lancée, il n'y a pas eu donc participation ou l'intention de participer à un projet délictueux envers les forces de l'ordre. De plus, il n'y a rien dans le dossier qui indique à quoi étaient destinées les balles



de golf. Si on retourne le raisonnement de la police, tout objet peut potentiellement se transformer en arme par destination. Concernant les autres affaires retrouvées dans le sac, l'avocat explique que, depuis quelques temps, les forces de l'ordre sont particulièrement agressives, et qu'en conséquence, les étudiants utilisent "un attirail de défense". Des instructions sont même données en début de manif sous forme de tract. L'avocat conclue sa plaidoirie en demandant la relaxe pour son client. La présidente annonce que le délibéré sera rendu après la suspension de séance. Cette dernière n'intervient qu'à 21h50 soit une heure après la fin du procès. La cour se retire mais l'un des greffiers est inquiet de la présence d'une petite dizaine d'étudiants dans le tribunal à cette heure tardive. La présidente lui répond que ce sont les soutiens de l'étudiant et qu'elle ne se sent pas particulièrement menacée. Elle laisse à la discrétion du greffier de demander au policier de permanence de rester encore quelques longues minutes. Il ne suffira que de 30 minutes à la cour pour délibérer sur l'ensemble des affaires de l'après midi. M. est le premier à connaître sa sanction : le tribunal le reconnaît coupable des faits qui lui sont reprochés et le condamne à 300 euros d'amende et la confiscation des scellés (les balles de golf). La présidente lui annonce que si il règle dans le mois, il aura une réduction de 20%. Elle précise aussi qu'il a 10 jours pour faire appel de sa condamnation, elle se tourne aussi vers le procureur pour lui dire qu'il peut faire de même. Ce dernier répond par un sourire moqueur et complice. Dernier point important, cette condamnation n'est pas inscrite au B2, lui permettant ainsi de passer des concours de l'administration publique.

AP2R





L' Europe Forteresse construit des fronts de guerres, territoires militarisés; développe des technologies de contrôle social chaque fois plus sophistiquées; crée la figure de l'ennemi interne contrôlé, poursuivi, éliminé, déporté; criminalise les actes de solidarité avec les «sans papiers» et étend un réseau de Centres d'Internement d'Étrangers (CIE), qui - avec la complicité et la collaboration des pays d'origine des migrants - commence bien avant d'arriver aux frontières et qui s'étend sur toute l' Europe. Les formes de contrôle d' aujourd' hui convergent vers un modèle unique chaque fois plus répressif et totalitaire, et nous sentons l'urgence de partager les expériences des luttes d'en-bas en différents pays. Ces journées de bavardages et débats se centreront sur les luttes autour des points les plus conflictifs des frontières- scénarios quotidiens de la guerre contre l' Europe Forteresse - et sur la résistance dans les CIEs et la solidarité active de l'extérieur. C' est une opportunité de partager les idées, les expériences et les perspectives des actions futures et des campagnes. Quelles tactiques ont marché en différents lieux? Quelles sont les entreprises qui profitent du système des frontières, des prisons et des contrôles? Comment peut-on connecter nos différentes luttes?

Jour 1 (la soirée): Introduction
 Jour 2 (toute la journée): Les luttes aux frontières
 Jour 3 (toute la journée): Les luttes dans et en dehors des CIEs
 Jour 4 (toute la journée): Conclusion
 Apporte une radio FM avec les écouter pour la traduction.

Pour recevoir plus d'informations ou pour participer, contactez antilager@riseup.net ou visitez le blog antilager.entodaspartes.net.

1-4 Octobre de 2009. BARCELONA, Espai Obert [c/Violant d'Hongria, 71 1, <M> Badal].

Procès d'une manifestante le 22 juillet 2009, suite à la manifestation du 5 mai lors de l'anti-LRU devant le phénix du Campus I



Il fallait venir tôt pour assister au procès de l'étudiante interpellée lors de la manifestation du 5 mai. La salle paraissait pleine mais des chaises vides éparses et celles pas visibles dans son dos pour le grand chauve de la DDSI pouvaient permettre encore à du monde d'assister à ce procès. Mais il ne nous

l'interdisait pour les rendre prioritaires aux « familles ». Ainsi fallait-il attendre que des gens sortent pour qu'autant à l'extérieur puissent entrer.

Mais étant à l'extérieur, on a pu voir se pointer un RG, toujours playboy avec ses lunettes de soleil.

Ainsi n'ai-je pu entrer qu'après la lecture du procès-verbal et quand l'avocat de la défense ait apporté et montré au juge des photos de la manifestation.

En échangeant avec d'autres personnes qui prenaient des notes, des civils et des journalistes (sans le savoir), il n'y aurait pas eu de propos à retenir. Si ce n'est dans la lecture du PV que Bouteloup, directeur départemental de la sécurité publique du Calvados, porterait plainte lors de chaque interpellation car il y a eu deux blessés chez les flics. Finalement lors de ce procès, il n'y a pas eu constitution de partie civile.

J'ai donc quand même pu assister aux interventions de la procureure et de l'avocat de la défense.

La procureure, Émilie Soubeiran, d'une ressemblance à la Louise Brooks, dit d'abord ne pas demander de complément d'enquête : pour elle, il y a beaucoup d'attestations, des témoignages ou de moralité, même trop, et que les déclarations des policiers, assermentés, suffisent.

Elle appuie sur le fait qu'elle soit poursuivie pour le port de pierres. Ces pierres se trouvaient dans son sac, ainsi que trois bombes de peinture qui auraient pu être retenus aussi. Ce qui lui vaut de nous donner ce conseil plein de bon sens : « Si on est pacifiste, on n'accepte pas le sac à dos de quelqu'un qu'on ne connaît pas. » Au-delà du sens du service, on voit là qu'elle n'a pas retenu la déclaration de l'étudiante de ne pas avoir été la propriétaire du contenu du sac. (Les gens de justice considèrent cela comme du recel, même si c'est à son insu.) Pour elle, c'est son morceau de foulard qu'a reconnu le policier.

Elle demande une condamnation à six mois de prison en sursis. Elle reconnaît que cela peut paraître excessif mais elle le fait pour condamner le détournement de manifestation, fatiguée de ces violences. La pauvre, la création d'une loi répressive sur cela aurait-elle sur elle l'effet d'un



Guéronsan ? En tout cas, elle le demande en une peine exemplaire.

C'est au tour de l'avocat de la défense, Me Olivier Lehoux, d'intervenir. Il évoque son malaise. Pour lui, il n'y a pas de dossier. Il est convaincu d'une condamnation en dehors du contexte. Il exprime qu'il a un doute.

Le dossier est fragile, peu volumineux, l'accusation faible et l'identification troublante.

Quant aux faits reprochés, pour les violences volontaires, s'il y avait eu une bonne identification, il ne la contesterait pas. Sur le port d'armes, il insiste sur la différence de deux alinéas de l'article 431-5, sur la différence entre avant et après la sommation, pour le premier, celui d'avant. (Avec comme principale différence, deux années de prison, m'expliquera-t-il après le procès).

Il explique le mutisme de sa cliente lors de la garde à vue par l'interpellation violente.

Puis il lit les attestations du proviseur du lycée (où elle était intégrée jusqu'au conseil d'administration) et du directeur de son UFR. (La procureure a eu un rictus lorsque le directeur déclare qu'il la trouve « un peu insouciant. »)

Puis l'avocat tente de remettre en cause l'identification des policiers de la personne qui a jeté les pierres et celle de sa cliente. Il note que la moitié des lunettes de natations vendues dans le commerce sont bleues, comme celle du lapidaire et de la moitié de ceux qui en portaient. Je viens de revoir la photo de Liberté de l'interpellation, alors en couleur, et ses lunettes sont plutôt noires.

L'avocat revient sur les déclarations des deux policiers de la BAC dans le procès-verbal : pour Sébastien M., le jeteur avait un sweat et une cagoule marrons, des lunettes bleues et un sac à dos ; pour Yohann T., la partie basse de son visage était beige-marron et il avait des lunettes bleues. En fait, ils se sont focalisés sur elle et ont profité d'un lâcher de gaz lacrymogènes pour l'interpeller. Ce brouillard aurait fait perdre la possibilité d'une bonne identification. Ainsi le cache-col n'est en fait qu'un tee-shirt. Pour maître Lehoux, le PV de synthèse est le mélange des déclarations de deux policiers de la BAC et des constatations faites sur l'interpellée.

Demandant la relaxe, il ne veut pas de peine subsidiaire. Lorsqu'il évoque l'exemplarité de la peine, la procureure et le juge, petit cadre dans la cinquantaine, ont les yeux baissés. Il cite la reprise du mouvement à la rentrée de septembre. Quitte à ce qu'elle soit condamnée, il préfère des TIG d'une durée de 60 à 70 heures et que cela ne soit inscrit dans son casier judiciaire, les études de sa cliente pouvant l'amener à une carrière dans la fonction publique.

Le juge accède à la demande de l'avocat d'une date de délibération en septembre. **Elle sera rendue le mardi 15 septembre à 13h30.** Soit le mois du procès de l'autre personne interpellée lors du second mouvement contre la loi LRU.

OAM pour Résistances et Racailles (AP2R).



Racailles - n°48 - Lundi 7 septembre 2009 - p. 4

Le Zapping de Racailles...

L'actualité vue par la presse française zapette en main !

Guet-apens au Crédit lyonnais. Convoqué pour récupérer sa carte bancaire, un sans-papiers a été arrêté dans une agence d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

« Plus, plus, un petit peu plus », chante le slogan du LCL (ancien Crédit lyonnais). Mamadou en sait quelque chose. Car en plus de ses services financiers, la banque n'hésite pas à offrir à ses clients sans papiers un petit séjour en rétention...

Jeudi 7 août, ce Malien de trente-trois ans est convoqué par son conseiller pour retirer en agence sa nouvelle carte bancaire. Client du LCL depuis huit ans, Mamadou n'a aucune raison de se méfier. Pas plus quand on lui demande finalement de revenir le lendemain. Le vendredi, on le fait patienter dans un bureau durant quelques minutes, le temps, lui dit-on, d'aller chercher sa carte. Mais quelques instants plus tard, ce n'est plus le conseiller du LCL qui débarque dans le bureau, mais des policiers venus l'arrêter. Aucun doute n'est possible, c'est bien un salarié de cette agence située en face de la gare RER d'Aulnay-sous-Bois qui a dénoncé Mamadou directement aux forces de l'ordre. Cette sinistre comédie ayant duré deux jours, il est même fort probable que la banque et les forces de l'ordre se soient consultées pour organiser ce redoutable guet-apens.

C'était sans compter sur les lois françaises qui protègent de ce type d'interpellation. Après son arrestation, Mamadou est emmené au local de rétention administrative de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Mercredi, comme l'exige la procédure, il passe devant le juge des libertés et de la détention qui le libère immédiatement pour « interpellation déloyale ». La petite plaisanterie lui aura quand même coûté cinq jours d'enfermement.

Le Crédit lyonnais n'en est pas à son coup d'essai. En septembre 2008, Mme M., venue pour une demande de crédit à l'agence de la place d'Italie, s'était retrouvée emmenée au commissariat du 13e. Le Crédit lyonnais n'ayant pas répondu à nos appels, nous ne saurons pas si les salariés délateurs sont récompensés par des bonus lorsqu'ils livrent ainsi en pâture des sans-papiers aux forces de l'ordre.

Marie Barbier, pour l'Humanité

http://www.humanite.fr/2009-08-14_Societe_Guet-apens-au-Credit-lyonnais

Inondations au Burkina Faso: près de 110.000 personnes évacuées

Au moins cinq personnes ont été tuées par des pluies torrentielles qui se sont déversées sur Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso, et près de 110.000 personnes ont été évacuées de leurs maisons, ont annoncé mercredi les autorités.

La ministre des Affaires sociales Pascaline Tamini a précisé à la radio publique qu'elle s'attendait à ce que le nombre de personnes affectées par ces intempéries augmente de manière importante dans les heures qui viennent. Le président Blaise Compaore a demandé de l'aide à la communauté internationale.

Les pluies ont commencé à tomber mardi matin, contraignant notamment les autorités à évacuer des patients du principal hôpital de la capitale du Burkina Faso. Il y a deux ans, des pluies torrentielles s'étaient déversées sur ce pays africain, faisant 84 morts, alors que 146.000 personnes avaient été évacuées.

AP
http://tempsreel.nouvelobs.com/depeches/international/afrique/20090903.FAP_1448/inondations_au_burkina_faso_pres_de_110.000_personnes_e.html

Le Brésil prêt à acquérir 36 Rafale, "une très bonne nouvelle" selon Serge Dassault

La vente n'est pas encore conclue, mais c'est désormais officiel : le Brésil va entamer des négociations pour l'acquisition de 36 avions de combat français Rafale. Dans le même temps, la France va acheter une dizaine d'avions de transport militaires brésiliens.

"C'est une très bonne nouvelle, un très bon départ pour l'exportation du Rafale", se réjouit Serge Dassault, interrogé par lepoint.fr.

À plusieurs reprises, le Brésil a clairement spécifié que le contrat des avions de combat devrait garantir de réels transferts de technologie. Un point sur lequel les États-Unis sont très réservés. "Ces transferts de technologie ne me font pas peur. Ils sont devenus une nécessité, et c'est là notre avantage face aux Américains", assure Serge Dassault.

Le Rafale est en compétition avec le F/A 18 Super Hornet de Boeing et le Gripen de Saab.

Philippe Mathon (Avec AFP) pour Le Point

<http://www.lepoint.fr/actualites-economie/2009-09-07/aviation-le-bresil-pret-a-acquerir-36-rafale/916/0/374980>

Trafic de diplômes : graves irrégularités confirmées à Toulon

Le trafic présumé porte sur l'attribution de vrais-faux diplômes à des étudiants chinois de l'université Sud Toulon Var. Au moment de la divulgation mi-avril par la presse d'un pré-rapport d'enquête sur ce trafic présumé, le président de l'université Sud Toulon Var, Laroussi Oueslati (notre photo), s'était déclaré "choqué".

Aujourd'hui, les conclusions de l'enquête administrative pointent très clairement sa responsabilité, selon la ministre de l'Enseignement supérieur Valérie Pécresse. Aussi, le rapport d'enquête va être transmis au procureur de la République, et versé au dossier de l'enquête judiciaire ouverte bien avant les premières fuites dans la presse.

La ministre a par ailleurs demandé au recteur de l'académie de Nice, Christian Nique, de saisir la section disciplinaire du conseil d'administration de l'université.

2.700 euros pour un faux diplôme

Gilles Halais, avec agences

http://www.france-info.com/spip.php?article339930&theme=9&sous_theme=13

Mort du comédien et humoriste français Sim

Le comédien et humoriste Sim, de son vrai nom Simon Berryer, est décédé tôt dimanche matin d'une embolie à Saint-Raphaël (Var), à l'âge de 83 ans, a annoncé à l'AFP le service de presse de la série de France 3 "Louis le Brocante" dont il était l'un des protagonistes.

Personnalité du théâtre et de la télévision depuis ses débuts dans les années 60 au côté de Jean Nohain, Sim a tourné de nombreux films dont "Cartouche" de Philippe de Broca, "Elle boit pas, elle fume pas, elle drague pas, mais elle cause" de Michel Audiard, "La Grande Maffia" de Philippe Clair, "La brigade en folie" de Philippe Clair, "Les Mariés de l'an II" de Jean-Paul Rappeneau, "Pinot simple flic" de Gérard Jugnot, et récemment "Astérix et Obélix aux Jeux Olympiques" de Thomas Langmann.

Sim, qui a aussi connu un grand succès avec son personnage de la "Baronne de la Tronche en biais" mis en scène dans des sketches, était le plus ancien pensionnaire de l'émission "Les Grosses Têtes" de RTL, depuis sa création en 1977.

Depuis quelques années, Sim limitait ses engagements à la série "Louis le Brocante", au côté de Victor Lanoux. Le dernier épisode auquel il a participé doit être diffusé le 24 septembre.

Sim avait été hospitalisé pour une pneumonie il y a quelques jours

http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5gvp4FB-H-XO9tu_6f32J5slcy2NQ **AFP**

Gabon: un sourd-muet tué à Port-Gentil

Un sourd-muet été tué vendredi par des policiers gabonais, qui ont tiré sur lui sans raison apparente et sans sommation lors des violences post-électorales à Port-Gentil (ouest), ont dénoncé trois ONG d'handicapés à Libreville. La victime, Christian Onanga, était président délégué de l'Association des sourds-muets du Gabon à Port-Gentil, selon un communiqué signé par les représentants de l'Association des sourds-muets du Gabon, l'association nationale des personnes handicapées du Gabon (ANPHG) et Handicap sans Frontière (HSF).

Joint par l'AFP, un porte-parole du ministre de l'Intérieur a assuré que le bilan officiel des violences restait de "trois morts", en rappelant que le ministre, Jean-François Ndongou, avait fait dimanche un voyage d'évaluation dans la cité secouée des violences entre le 3 et le 6 septembre.

"Dans l'après-midi du vendredi, Christian Onanga, sourd muet, accompagné d'un autre sourd se rendait au marché trouver sa compagne. Ils se sont arrêtés dans la cour d'une autre malentendante. C'est à ce moment précis qu'une patrouille des forces de sécurité intervient et tire sans sommation. Christian Onanga s'est vu tirer dessus comme un chien, sous le regard et l'étonnement de son ami", affirme le communiqué des trois ONG.

Le Figaro

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2009/09/08/01011-20090908FILWWW00349-gabon-un-sourd-muet-tue-a-port-gentil.php>

Le préfet accusé de racisme s'en prend à Hortefeux

Paul Girot de Langlade s'estime victime d'une «affaire orchestrée par le ministre de l'Intérieur» Brice Hortefeux pour se «refaire une virginité» d'antiraciste.

Le préfet suspendu pour injures racistes, assure jeudi dans un entretien au Parisien ne pas être raciste et s'estime victime d'une «affaire orchestrée par le ministre de l'Intérieur» Brice Hortefeux pour se «refaire une virginité» d'antiraciste.

«Je suis victime d'une cabale et je tiens à la dénoncer», affirme le préfet hors cadre, entendu lundi par la brigade de la répression de la délinquance contre la personne. «Je ne suis pas raciste, je l'affirme haut et fort. J'ai servi à Wallis-et-Futuna, en Guadeloupe, de 2004 à 2006 et à la Réunion, où je viens de mener à terme ma mission consacrée aux états généraux de l'outre-mer». «Une affaire orchestrée par le ministre». «Cette affaire, qui n'était à l'origine qu'un banal incident, a été orchestrée par l'actuel ministre de l'Intérieur (Brice Hortefeux), probablement pour faire oublier son passage au ministère de l'Intégration où il a mené une politique plus sévère que dans le passé et pour se refaire à bon compte une virginité de parfait antiraciste», estime le préfet.

Paul Girot de Langlade assure que la première agent de sécurité à avoir déposé plainte «a été convoquée» au commissariat le 4 août et «ne s'y est pas rendue spontanément» tout en s'étonnant de la rapidité avec laquelle les témoins ont été entendus. Il précise avoir découvert sa suspension en regardant la télévision le 13 août. Revenant sur l'épisode du 31 juillet à l'aéroport d'Orly, il raconte qu'il était en transit entre deux avions avec un temps de correspondance très court. «Au contrôle de sécurité, les agents ont été agressifs d'entrée de jeu», affirme-t-il. «J'ai été bousculé».

Libération (source AFP)

<http://www.liberation.fr/societe/0101587297-le-prefet-accuse-de-racisme-s-en-prend-a-hortefeux>

Un bombardement de l'Otan fait au moins 90 morts

Environ 90 personnes ont été tuées vendredi 4 septembre dans le bombardement par l'Otan d'un camion citerne d'essence dans le nord de l'Afghanistan, la plupart des morts étant des talibans, a assuré un porte-parole des autorités afghanes locales. D'autres sources ont évoqué la présence de nombreux civils parmi les victimes et la Force internationale d'assistance à la sécurité (Isaf) de l'Otan a promis une enquête.

Jeudi soir, les talibans se sont emparés de deux camions transportant du carburant destiné aux forces internationales à Angorbagh, dans la province de Kunduz, a expliqué à l'AFP Baryalaï Basharyar Parwani, chef de la police locale. Un "camion s'est embourbé dans le lit d'une rivière, il y avait des civils avec les talibans et ils ont été bombardés, plus de 60 personnes ont été tuées ou blessées", a-t-il assuré dans la matinée.

Entre 200 et 250 villageois s'étaient massés autour du camion, a indiqué à Kaboul à l'AFP le porte-parole du ministère de la Santé, Farid Rahil. "Hélas, un grand nombre de civils ont été tués et blessés", a-t-il ajouté.

Nouvelobs.com avec AFP

<http://tempsreel.nouvelobs.com/actualites/20090904.OBS9944/?xtmc=otan&xtcr=6>

Usine Faurecia: des syndicalistes confirment que la visite de Sarkozy était bidonnée de A à Z

Il fallait être de petite taille pour figurer derrière Nicolas Sarkozy lors de sa visite de l'usine normande de Faurecia, jeudi dernier. Mieux: l'ensemble des ouvriers présents sur place ont été sélectionnés. C'est ce qu'affirme la chaîne belge RTBF dans son reportage diffusé samedi. Mais si l'Elysée a démenti l'information, un syndicaliste du site de l'équipementier automobile affirme que tout a été orchestré sur demande expresse de l'Elysée.

La manif qui inquiète et la peur de l'incident stupide :

José De Sa Moreira (CFDT) a expliqué à Rue89 que l'Elysée, la Préfecture de l'Orne et les renseignements généraux se sont bel et bien mis d'accord sur trois points. «Le critère de taille pour figurer sur les prises de vue», comme l'assure une ouvrière dans le reportage, mais aussi la tenue d'une manifestation, prévue la veille par une intersyndicale, et la garantie d'une visite sans accroc.

«Nous avons planifié la manifestation la veille de la visite de Nicolas Sarkozy car nous savions que le jour-même on ne pourrait même pas approcher», a confirmé à 20minutes.fr Philippe Brossard, secrétaire générale de la CGT Orne. Mais le délégué de son syndicat pour l'usine de Caligny lui avait déjà appris «qu'une sélection des salariés était effectuée par les DRH». Philippe Brossard affirme même en avoir personnellement informé les journalistes de la RTBF.

Des salariés venus faire le nombre :

«Nous nous sommes assurés qu'il n'y aurait pas d'incident stupide, du type un salarié qui refuse de serrer la main au président», explique de son côté José De Sa Moreira. L'homme se justifie: «Ce n'est pas dans notre intérêt, il y a eu 1.215 suppressions d'emploi rien que sur l'activité siège». Il confirme donc les affirmations des journalistes belges, selon qui on a fait venir des employés volontaires «d'autres sites» pour faire de la figuration.

Philippe Brossard, lui, a bien entendu parlé de «salariés venus en car des autres sites» pour faire le nombre, la consigne étant de réunir au moins 500 personnes alors que l'usine n'en compte que 400. Il doute en revanche que tous étaient volontaires: «ils étaient sans doute aussi volontaires que le seront ceux pour le travail du dimanche», ironise le syndicaliste.

Julien Ménielle pour 20 minutes

<http://www.20minutes.fr/article/345695/France-Usine-Faurecia-des-syndicalistes-confirment-que-la-visite-de-Sarkozy-etait-bidonnee-de-A-a-Z.php>

Extrait de "L'empereur-Dieu de Dune" de Frank Herbert :

"Que de choses m'apprennent ces safaris à travers mes souvenirs ancestraux ! Les schémas... aaah, oui ! Les schémas... Les gens qui m'ennuient le plus sont les tartufes libéraux. Je me méfie des extrêmes. Grattez sous la surface d'un conservateur et vous découvrirez quelqu'un qui préfère le passé à n'importe quel avenir. Grattez sous celle d'un libéral et vous trouverez un aristocrate en col blanc. C'est ainsi ! Les gouvernements libéraux dégénèrent toujours en aristocraties. Et les bureaucraties trahissent toujours les véritables intentions des peuples qui les ont hissés au pouvoir. Dès les premiers instants, les petites gens qui créent un gouvernement promettant une plus juste répartition du fardeau social se trouvent prisonnières des aristocraties de type bureaucratique. Naturellement, toutes les bureaucraties sont soumises aux mêmes schémas, mais quelle hypocrisie de les retrouver sous une bannière communisée ! Ah oui ! Si les schémas m'ont appris quelque chose, c'est que les schémas se répètent. L'oppression que j'exerce, à tout prendre, n'est pas pire que n'importe quelle autre; mais au moins, ma leçon à moi est nouvelle."

Les Mémoires Volés.

"La police observe toujours que les criminels prospèrent. Il faut qu'un policier soit véritablement borné pour ne pas constater qu'une position d'autorité est la plus prospère des positions criminelles que l'on puisse attendre."

Expulsion imminente d'un ressortissant algérien résidant à Cherbourg, marié depuis deux ans à une Française qui commence juste une grossesse.

Arrêté chez lui par la police française au prétexte de vérifications administratives, c'est en définitive une expulsion qui était prévue dès la nuit dernière par les autorités.

La mobilisation citoyenne d'une cinquantaine de personnes et l'intervention en pleine nuit du Sénateur Jean Pierre Godefroy usant de son droit de parlementaire pour pénétrer dans le Local de Rétention de Cherbourg ont conduit la Préfecture à accorder un délai de 24 heures.

Un rassemblement sera organisé le samedi 5 septembre à 10 h à Cherbourg - Place de Gaulle pour exiger du Préfet qu'il mette fin à cette procédure d'expulsion.

Cette dernière marque en effet par sa rapidité et sa dureté un véritable tournant dans les pratiques départementales.

Vous pouvez agir d'ici samedi en :

- Restant vigilant de façon à répondre rapidement aux sollicitations de RESF suivant l'avancée du dossier

- Envoyant un mel ou un fax (02 33 57 36 66) au Préfet de la Manche, mel : prefecture.st-lo@manche.pref.gouv.fr ou fax dont le texte pourrait être le suivant :

«exigeons au nom des principes de fraternité et d'humanité qui fondent la République Française l'arrêt de toute procédure d'expulsion à l'encontre de Monsieur Mezouad, marié à une Française qui attend de lui un enfant, actuellement retenu au LRA de Cherbourg.»

Collectif contre le racisme et les idées d'extrême droite de Cherbourg/RESF

P.S.: L'équipe du journal a fait part de son engagement en envoyant un fax à la préfecture de la manche, et suivra le dossier dans ses prochains numéros.

Où trouver Racailles ?

Dans toutes les bonnes manifs, mais aussi...

...Dans les bars :

- La Parenthèse (Université Campus1)
- Bar de la Fac (rue du Gaillon)
- Béabar (rue du Gaillon)
- Le Kitsch (place de la Mare)
- Le Niouzz (boulevard Leroy)

...Dans les librairies :

- La librairie de l'Université

...Dans un cinéma ?

- Le cinéma Lux

Les liens amis :

- **Résistances-Caen**
<http://www.resistances-caen.org/>
- **Unicaen Off**
<http://www.unicaen.net>
- **Les enfants de Donquichotte de Caen**
<http://donquichotte14.over-blog.com/>
- **Le cinéma Lux**
<http://www.cinematlux.org/>
- **Bellacio**
<http://bellacio.org/>
- **Indymedia**
<http://www.indymedia.org/>
- **Association Amavada**
<http://www.amavada.com/>
- **Ganva**
<http://ganva.blogspot.com/>

Les liens à voir :

- **Marc Gontard, Président de l'Université Rennes II pendant son discours de rentrée**
<http://www.youtube.com/watch?v=CIP04ya16Yg>
- **Sarkozy chez Faurecia, la duperie mise en lumière grâce à la RTBF**
http://www.dailymotion.com/video/xae5b_sarkozy-ne-veut-pas-voir-une-tete-d_news
- **Répression au Gabon vu par AlJazeera**
<http://english.aljazeera.net/news/africa/2009/09/200993211723576116.html>
- **Inondations au Burkina Faso**
<http://www.kewego.fr/video/iLyROoafMioQ.html>
- **Interview de Sim sur Europe1**
http://www.dailymotion.com/relevance/search/sim/video/xam4x_la-derniere-interview-de-sim-sur-eu_news

Un blaireau empaillé connecté à une montre retrouvé à 1km de Faurecia durant la visite présidentielle...

La photo de la semaine



... On a retrouvé qui s'est caché derrière cet acte odieux, la montre étant une Rolex...

Racailles est aussi en ligne !

Si vous voulez découvrir, redécouvrir ou faire découvrir les anciens numéros de votre journal préféré, une adresse, la seule, l'unique :

<http://racailles.lesdigales.org>.

VOUS DECOUVRIREZ des vidéos exclusives...Et surtout un tout nouveau site tout beau, tout neuf, tout bien, avec des vidéos, des sons... Sinon vous pouvez toujours nous envoyer vos contributions (textes, dessins, poèmes, analyses, remarques, photos, suggestions, infos exclusives...), faut surtout pas hésiter !

red-racailles@no-log.org.

**Attention
Lire peut
rendre
libre !**